



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2017
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 17 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des activités du système des Nations Unies
relatives à la gestion de l'information géospatiale**

Examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport sur l'examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale. Ce rapport sera disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à communiquer ses vues sur la manière dont la communauté de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale peut contribuer activement à la coordination efficace des activités géospatiales dans le système des Nations Unies.

Synthèse du rapport

À sa sixième session, tenue à New York du 3 au 5 août 2016, le Comité d'experts a adopté la décision 6/112, dans laquelle il a accueilli avec intérêt le rapport du Secrétariat sur l'examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale et l'a invité à poursuivre son analyse de la consultation organisée à l'échelle du système des Nations Unies. Un questionnaire a été distribué afin de dresser un panorama systématique des ressources, activités et dispositifs de gouvernance géospatiaux mis en place par le système des Nations Unies et permettre au Secrétariat de faire rapport au Comité à sa septième session sur des éléments et résultats concrets.

Dans son rapport, le Secrétariat fournit un panorama des ressources, activités et dispositifs de gouvernance géospatiaux existant dans le système des Nations Unies. Comme noté lors de la sixième session du Comité d'experts, dans la mesure où les experts des questions géospatiales s'employaient à mener de nombreuses

E/C.20/2017/1.



activités de coordination au mieux de leurs possibilités, il convenait d'appeler l'attention des hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies et du Comité sur les mécanismes informels de collaboration existants. L'analyse présentée pose des bases solides pour envisager, dans le cadre du Comité, un mécanisme formel de suivi des activités de gestion de l'information géospatiale menées par le système des Nations Unies.
